

LE FONCTIONNEMENT ASYMETRIQUE DU SIGNE LINGUISTIQUE (Signe grammatical : les tiroirs)

Jan Šabršula
Université d'Ostrava

1. C'est S. Karcevskij qui est l'auteur d'une étude liminaire sur le « dualisme asymétrique du signe linguistique ». Selon Karcevskij, la correspondance entre l'expression et la signification n'est pas parfaite. Une expression peut avoir plusieurs fonctions, une signification peut être représentée par plusieurs expressions. Karcevskij parle de l'« homophonie », quand deux « valeurs » appartenant à des séries différentes ont une expression commune. L'homophonie est un cas spécial de l'homonymie. (Dans certains cas la *valeur* du signe chez Karcevskij correspond à la « désignation ».)

Au contraire, la polyvocité /hétérophonie/ se manifeste comme synonymie.

Selon Karcevskij, le signifiant et le « signifié » (fonction) « glissent continuellement sur la pente de la réalité ». Chacun d'eux dépasse le cadre conféré par son corrélat ; le signifiant tend à assumer d'autres fonctions, le « signifié » manifeste une tendance d'être exprimé par d'autres moyens.

Ainsi selon Karcevskij, l'asymétrie est la base de l'évolution du système linguistique.

« Les valeurs sémiologiques de la langue doivent nécessairement posséder le caractère virtuel et pourtant général ». Selon Karcevskij, les signes virtuels doivent toutefois convenir « à la réalité » concrète, qui est toujours renouvelée.

« Dans tout système sémiologique » « le général et l'individuel sont donnés non comme entités, mais en tant que relations de deux coordonnées ou relations entre deux séries de valeurs sémiologiques » (Karcevskij 1929, 89).

- 2.1. L'asymétrie concerne non seulement le lexique, mais également les catégories grammaticales, et Karcevskij s'en rend compte.

Comme exemple Karcevskij donne des indices différents du nominatif des plusieurs classes d'une même langue à flexions, pour les catégories verbales il donne la désignation de l'« ordre » au moyen de la 2^e personne de l'impératif ou au moyen de l'infinitif.

Notons que l'infinitif peut alterner avec la deuxième personne du singulier ou avec la deuxième personne du pluriel de l'impératif :

Ne bois pas ! – Ne buvez pas ! – Ne pas boire !, etc.

- 2.2. A propos de la terminologie linguistique et grammaticale

- 2.2.1. Il n'y a pas une terminologie linguistique, mais des systèmes terminologiques propres aux différentes écoles (v. p. ex. infra, 2.2.2.3.3.2., sur le « parfait »), et aux grammairres scolaires.

La plupart des termes linguistiques ou grammaticaux sont « motivés » (motivation relative basée sur la dérivation ou la motivation basée sur la fonction dans le système ou dans la désignation : conjonction it. *congiunzione* ou esp. *conjunción* ou roum. *conjunctie*

ou port. *conjunção* ou allem. *Bindewort* « qui met en rapport », *subjonction* « qui met en rapport *hypotaxique* », selon Marcel Cohen DCL p. 1140).

Cependant « le signifiant tend à assurer différentes fonctions ». Ainsi lat. *subiunctivus*, fr. le *subjonctif* « qui sert à lier » s'emploie aussi sans la conjonction dans une proposition principale et peut exprimer une « hypothèse », un « souhait », une « atténuation » ...

C'est pourquoi nous faisons une tentative de mettre au point une terminologie des « fonctions ».

2.2.2. Le sémion *temps* peut désigner :

- I. La « durée objective des phénomènes », le « délai », le « loisir », la « saison », l'état de l'atmosphère », une « suite indéfinie des événements, des heures, des saisons, des siècles ... », l'« époque où l'on vit », une « opération successive » (moteur à deux *temps*), etc.
- II. La « modification de la forme du verbe qui sert à exprimer un rapport de temps avec le moment où l'on parle ou avec une autre indication temporelle ».
P. ex. Le « mode indicatif » (de la langue française) comprend « huit temps », c'est-à-dire huit « formes différentes de conjugaison », « chacune répondant à une condition particulière de moment », disent DCL 1192.

Ces formes expriment la « modalité assertorique » (propre à l'indicatif), mais, encore, la modalité « problématique » ou illocutionnaire. Ce sont les fonctions, les désignations qu'il sied de dénommer.

Ainsi, nous allons considérer également le point de départ onomasiologique.

Damourette et Pichon ont dénommé *tiroirs* les « temps » morphologiques qui portent, souvent, un éventail de fonctions.

Les Anglais ont devancé les Français avec leurs couples terminologiques *tense vs. time*, les Allemands à l'époque contemporaine, suivent avec l'opposition *Zeitform vs. Zeit*.

Remarquons que l'« indicatif » ne désigne (n'indique) pas toujours la « réalité » de l'action, la « modalité assertorique ». (Emmanuel Kant s'était servi des termes *assertorique* et *problématique* dans sa classification des jugements).

2.2.3.1. Le tiroir appelé *présent de l'indicatif* indique :

A/ a/ - une action (ou un état) censé avoir lieu au moment de la parole : *Je te regarde. Je suis content.* (esp. *El viento es más fuerte*, it. *Il maestro insegna*, esp. *yo me levanto*, allem. *Ich sehe ihn kommen*, angl. *He understands it*, etc. ...).

b/ - un fait (un procès) qui n'est pas lié au moment précis: *Votre mère travaille? – Oui, elle travaille dans une usine.*

c/ - un fait habituel (ordre de procès *consuetif*): *Je me lève (toujours, habituellement) à cinq heures.*

d/ - un fait (un procès) qui peut se rapporter à n'importe quel moment de la durée, dans les proverbes, les sentences, les axiomes scientifiques, les vérités générales (« présent absolu », Steinberg I, 172): *La vérité est toujours concrète. – La critique est aisée et l'art est difficile. – Pauvreté n'est pas vice.*

- B/ Les grammaires appellent « présent historique » ou « présent de narration » le présent de l'indicatif désignant une « action passée » :
 a/ *Je quitte le hall et quinze minutes plus tard, je me trouve au coin de la rue.*
 b/ Le présent de l'indicatif peut désigner un « passé récent » (« prétérit récent ») : *Vous ne savez pas ? – Non, j'arrive.*
- C/ Le présent de l'indicatif peut désigner le « futur », « avenir »
 a/ dans une proposition simple : *Je vais au théâtre demain. Nous partons dans cinq minutes.* (Variante stylistique du futur simple).
 b/ Dans les propositions subordonnées conditionnelles introduites par *si* : *S'il ne pleut pas demain, nous partirons.* (Variante combinatoire du futur simple). Mais le même tiroir peut désigner le « présent » dans le même schéma syntaxique : *S'il ne pleut pas (maintenant), je sortirai.*
 c/ On peut trouver le présent de l'indicatif dans la proposition principale : *S'il ne vient pas à sept heures, je m'en vais sans lui.* (*vient* : variante combinatoire du futur simple ; *je m'en vais* – variante stylistique du futur simple).

2.2.3.2. Sur les fonctions du tiroir appelé *imparfait de l'indicatif*

2.2.3.2.1. L'imparfait de l'indicatif n'est pas principalement « un présent dans le passé », comme l'affirme p. ex. Henry Bary 1925, p. 10 – 32, ou uniquement un « temps de contemporanéité » (Sensine 1930). Ce tiroir désigne principalement une « action passée » (c'est donc une sorte de « prétérit »), conçu de façon non globale (Šabršula 2003). Dans une proposition isolée » :

*Que faisiez-vous au temps chaud ? – Je chantais, ne vous déplaie. – Vous Chantiez ?
 Il faisait nuit. C'était au printemps.
 Nous étions un dimanche sur la grève.
 Un jour, je voyageais en Calabre.*

Comme en français, l'imparfait en latin, en italien, en espagnol, en occitan, en portugais, en roumain ... désigne la « conception non globale » (« imperfective ») de l'action, ce qui correspond aux formes aspectuelles imperfectives passées des langues slaves.

L'imparfait de l'indicatif, comme les autres tiroirs du verbe, peut entrer dans des contextes qui expriment *la simultanéité* : il ne l'exprime pas lui-même (H. Yvon).

L'imparfait de l'indicatif dans deux actions passées simultanées : *Pendant qu'elle dormait, Paul écrivait des lettres.*

L'imparfait de l'indicatif dans un schéma d'incidence : *Je travaillais quand il est entré.*

L'imparfait de l'indicatif dans la concordance des temps. Ce tiroir peut marquer la simultanéité (complète ou partielle) du fait de la subordonnée par rapport au fait de la principale ou peut indiquer un fait (ou procès) qui durait encore.

a/ *Je m'aperçus qu'il s'affaiblissait de jour en jour.*
 b/ *La dame dit que c'était un homme charmant.*

2.2.3.2.2. Comme les formes aspectuelles « imperfectives » des langues slaves au passé, l'imparfait de l'indicatif du français (et des autres langues romanes) peut désigner également la « répétition illimitée » dans le passé :

*Un malheureux appelait tous les jours
 La mort à son secours* (La F., I, 15)

L'imparfait de l'indicatif peut désigner la « répétition périodique et distributive » au passé :

Tandis qu'il se défendait, il poussait des cris de rage.

(La « répétition illimitée » ou « périodique » peut être signalée par une locution conjonctive : fr. *toutes les fois que*, angl. *whenever*, allem. *wann immer*, esp. *cuando sea*, *cuando quiera*, port. *qualquer*, roum. *oricînd*, it. *quandunque*, tch. *kdykoli/v/ ...*).

2.2.3.2.3. L'imparfait de l'indicatif peut également désigner l'ordre de procès « progressif » : *A Mesure que le pouvoir se sécularisait et passait en des mains incrédules, le peuple juif vivait de moins en moins pour la terre.*

2.2.3.2.4. L'imparfait « pittoresque »

Ici, il s'agit encore de la désignation du « prétérit », mais qui n'est pas liée à la conception non globale de l'action (V. Šabršula 1962, 47 – 48) :

a/ *Pierre siffla. Quatre minutes plus tard, Charles apparaissait entre les arbustes.*

b/ *Oui, il était encore temps de conclure une alliance anglo-franco-soviétique ...*

Daladier refusait. Il donnait avec fracas une réponse décisive. (Variante stylistique du passé simple).

2.2.3.2.5.1. L'imparfait de l'indicatif peut servir de variante combinatoire du conditionnel présent, il fonctionne donc comme un « suppositif », exprimant un fait hypothétique se rapportant au présent (« suppositif présent ») ou à l'avenir (« suppositif futur ») dans une proposition subordonnée conditionnelle introduite par *si* :

a/ *Si j'étais à votre place (maintenant), je n'hésiterais pas.*

b/ *Si j'étais à votre place (demain), je n'hésiterais pas.*

2.2.3.2.5.2. « Suppositif passé » variante combinatoire du conditionnel passé

Des freins grincent. Un mètre de plus, et la voiture se jetait sur le capot d'un bus qui vient de débaucher sur la chaussée. (*grincent* : présent historique, de narration ; *se jetait* = « se serait jetée »).

2.2.3.3.1. Passé composé – passé simple

Les dénominations de ces deux tiroirs sont bien motivées du point de vue de leur forme. Les deux tiroirs désignent le « prétérit » (« antériorité par rapport au présent »).

Ex. : *Colomba ouvrit la porte du jardin. - Il eut une idée. Il a eu une idée. Les garçons m'ont battu. Je ne l'ai pas oublié.*

Les deux formes peuvent désigner une « répétition limitée » : *Trois fois il le fit.*
Répétition fréquentative : *Duroy alla souvent chez les Walter.*

2.2.3.3.2. Sur le « parfait »

Quelques troglodytes appellent encore de nos jours le passé simple et le passé composé parfait (simple, composé).

Le parfait est l'ordre de procès « résultatif ». Le « parfait latin » (*perfectum*) avait deux acceptions possibles. Ce tiroir exprimait l'« état présent » issu d'une action passée – *perfectum praesens* : *scripsi, novi, didici, perii ...*

Le fonctionnement de ce tiroir était asymétrique, il avait assumé le rôle de « perfectum historicum », temps de la narration historique, du récit, i. e. « prétérît » :

Veni, vidi, vici. – Duodequadraginta annos Dionysius Syracusis regnavit.

Dans la conscience des sujets parlants, ce tiroir en est venu à ne plus désigner le « parfait », et c'est alors que dans le latin du peuple on a créé un nouveau « parfait » authentique formé par une périphrase : *factum habeo, casus sum*.

Néanmoins, dans les langues romanes, le modèle *habeo scriptum* en est venu à ne plus désigner, en principe, le « parfait » (malgré la terminologie traditionnelle de certaines descriptions des langues romanes).

Ainsi en espagnol *amé* est dénommé *pretérito perfecto absoluto* (Gili y Gaya), *he amado – pretérito perfecto actual* (le même), *haya amado – pretérito perfecto compuesto subjuntivo* (Gili y Gaya, Amado Alonso, Gramática Acad. ...).

En catalan, on dit *pretèrit perfet simple, pretèrit perfet perifrastic ...*

Dans la terminologie allemande, le terme /das/ *Präteritum* pour le « passé simple » de cette langue est bien motivé, le terme *Perfekt*, consacré pour la forme composée, ne convient pas du point de vue onomasiologique, mais ce tiroir peut fonctionner comme un véritable « parfait – futur » :

Wenn ich die Arbeit beendet habe, werde ich es dir sagen. (Pour les détails, v. Šabršula 2003, 295 – 296).

L'emploi le plus fréquent du *Present Perfect* anglais correspond au « parfait », le terme *Simple Past* est motivé morphologiquement, le *Past Perfect*, terme conventionnel, désigne un « antepretérît », de même que le français *plus-que-parfait* et ses correspondants dans les langues romanes.

2.2.3.4.1. Prenons le cas du tiroir appelé *futur antérieur*.

- I. a/ Ce tiroir peut désigner un « ante-futur », une action qui aura lieu avant une autre action future :

Quand Charles aura passé son examen, il téléphonera.

b/ Après une conjonction :

Quand tu seras devenu un brave musicien, tu viendras me voir

c/ Une action qui sera accomplie et dont on aura le résultat à un moment déterminé de l'avenir = « parfait futur » :

Demain, à sept heures, il sera parti.

- II. « Présomptif passé »

Tu te seras trompé. Il aura manqué le train.

2.3.4.2. Le *futur simple* :

a/ *Il viendra* / « avenir »/

b/ Il n'est pas venu : *il sera malade.* (« présomptif présent »)

2.2.3.5. Tiroir dit *conditionnel présent*

1/ Ce tiroir désigne l' « éventualité »

a/ *Il le ferait.*

b/ *Il le ferait s'il pouvait.*

(l'imparfait de l'indicatif *s'il pouvait* fonctionne ici comme une variante combinatoire du conditionnel présent)

2/ a/ un « postprétérit » = « futur dans le passé »

Je ne savais pas qu'il rentrerait si tard.

b/ un « postprétérit » délibératif

Quand il se retrouva dans la rue, il hésita sur ce qu'il ferait.

2.2.4. Sur les participes de la langue française

Le *participe* de la langue française doit son nom au fait qu'il participe à la fois du verbe et de l'adjectif (DCL 885)

2.2.4.1. Les grammaires françaises distinguent deux participes simples : *participe présent* et *participe passé*.

2.2.4.2. Ces dénominations sont mal motivées. En réalité, le participe en *-ant* ne situe pas nécessairement l'énoncé dans l'instant de la production de la parole, dans le « maintenant » ; le plus souvent il situe l'action dans l'époque désignée par le verbe principal ; au passé, au présent, au futur :

Tu le verras lisant, tu le vois lisant, tu l'as vu lisant

En disant *participe* en *-ant*, on ne falsifierait pas ses fonctions.

2.2.4.3. Plus précaire est le cas du participe dit « passé »

2.2.4.3.1. D'abord, ce participe ne se prête pas à une définition formelle. Comparons les formes *marché, fini, rendu, été, eu, contraint, joint, pris, assis, clos, conduit, fait, mort, fui, acquis, absous*

et

bonté n. f., *cri* n. m., *vis* (passé simple de voir), *vis* n. f., *roulis* n. m., *châssis* n. m., *chassie* n. f., *trapu* adj., *saint* n. m. et adj., *gorgée* n. f., *charrue* n. f., *héros* n. m., *comté* n. m., *bru* n. f., *résidu* n. m., *sous* n. m., *sous* prép.

Ce participe est une *cryptocatégorie*. Quel motif avons-nous pour ne pas ranger à la même catégorie les mots de la seconde série ? Selon J. Kurylovicz, 1965, 54 – 71, « on entend par catégorie linguistique généralement une classe d'unités linguistiques (principalement de mots) présentant en commun un sens, une fonction syntaxique qui s'exprime par une forme commune tangible (phonique) ». La forme commune n'existe pas pour la catégorie de la langue française appelée *participe passé*. Mais cette catégorie (cryptocatégorie) se distingue par quelque type de distribution commun pour certaines formes (et exclu, en principe, pour les formes de la seconde série).

La catégorie est donnée par :

a/ la fonction de ses éléments.

Comme il n'y a pas de forme commune, nous parlons de *cryptocatégorie* (J. Š., p. ex., dans *Slovní druhy* 1975, p. 10)

b/ 2.2.4.3.2. A propos de cette fonction :

Il ne s'agit pas d'un participe « passé »

Il ne s'agit pas d'un participe « passif »

Il ne s'agit pas d'un participe « parfait »

(Nous nous opposons donc aux propos de Chevalier et col., *Grammaire Larousse*, § 548).

2.2.5. On peut parler de cryptocatégorie d'autre part, quand on peut attribuer à une seule forme deux ou plusieurs fonctions différentes, qui se manifestent dans deux (plusieurs) types de distribution différents. C'est le cas, p. ex., de la périphrase prémorphologique *j'allais + infinitif*.

I. *J'allais + infinitif* est un « postprétérit » (« futur dans le passé » dans la concordance des temps), i. e. dans une proposition complétive objet, ou dans une relative introduite par *qui* :

1. *Je savais qu'il allait venir* = « Je savais qu'il viendrait »
2. *Ce n'est qu'en sortant de prison qu'il rencontra celle qui allait devenir sa maîtresse* (= « qui, plus tard, est effectivement devenue sa maîtresse » : « postprétérit assertorique », dans une proposition relative introduite par *qui*).

II. Ce n'est que dans une proposition principale ou dans une circonstancielle que la périphrase *j'allais + infinitif* désigne l'action entravée par la survenance d'un événement (la modalité *conative* = *de conatū*), c'est-à-dire dans un autre type de distribution syntaxique (sur les formations prémorphologiques de ce type v. Šabršula 1963, 351). Ex. : *Grandet prit un gros pain rond et il alla le couper, quand Nanon l'arrêta*. Cette périphrase ne désigne pas à elle seule, elle co-désigne, en synergie avec son type de distribution syntaxique. Grandet n'a donc pas, pour le moment, coupé le pain. V. encore Šabršula 1980, 26 – 27.

Conclusion

L'asymétrie concerne donc non seulement le lexique, mais également les catégories grammaticales. L'acception occurrence de l'un des signes particuliers découle du facteur synergétique, de la distribution de ce signe dans le contexte donné.

Une cryptocatégorie peut être définie par son type de distribution syntaxique.

Résumé

Asymetrické fungování nejen znaku lexikálního, ale i morfosyntaktického.

Zde se podává několik ukávek polysémií paradigmatických temporálních (fr. *tiours*), participií, a v té souvislosti se poukazuje i na výskyt některých *kryptokategorií*, které se projevují i u některých *prémorfologických formací*. Kryptokategorie mohou mít společný výraz, ale liší se typem syntaktické distribuce nebo, při výrazové různosti, jejich jednotky spojuje společný typ distribuce.

Abstract

This article hopes to achieve a double purpose.

We distinguish coded form and coded content of the sign (*langue*, I) and occurring (realized, materialized expression related with occurring (contextual, uttered, communicated) content (II, parole).

The relation form – content (I or II) is asymmetrical (homonymy - homomorphism: homography, homophony; synonymy). The meaning of a homonymic /

synonymic sign is given by the type of distribution; a grammatical category can appear as a *cryptocategorie* (Šabršula 1963), the meaning of the sign is determined by the synergetic (synergistic) character of a crypto/category or word! Likewise, the meaning of morphologic or a premorphologic category depends on the type of distribution.

Bibliographie

- BARGY, H. *Description phonétique du présent du verbe*. Paris: Etudes françaises 2, 1925.
- CHEVALIER, J. C., et col. *Grammaire Larousse du français*. Paris: Larousse, 1967.
- COHEN, M. DEVAU, M., LALEMAND, M. (DCL) *Dictionnaire du français vivant*. Paris-Bruxelles – Montréal: Bordas, 1972.
- DAMOURETTE, J., PICHON, E. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, I – IX. Paris: Plon, 1911-1940.
- KARCEVSKIJ, S. « Du dualisme asymétrique du signe linguistique. » In: *TCLP I*, 88-93, 1929.
- KURYLOWICZ, J., « L'évolution des catégories grammaticales ». In: *Diogène* N° 51, 54-71, 1965.
- SENSINE, H. *L'emploi des temps en français*. Paris: Payot, 1930.
- STEIBERG, N., M. *Grammaire française I, II*. Moskva et Leningrad: Vydatel'stvo Prosveščenie, 1963, 1966.
- ŠABRŠULA, J. *Nominálně verbální konstrukce a povaha děje ve francouzštině*. Praha: Univerzita Karlova, AUC-Monographia II, 1962.
- ŠABRŠULA, J. « Systèmes d'expression du temps, du mode et de l'ordre de procès. » In: *PP 6*, N° 3, 183-192, 1963.
- ŠABRŠULA, J. « L'asymétrie du signe linguistique. » In: *AUC – Philologica 1-2*, Praha: Romanistica Pragensia XII, 81-102, 1973.
- ŠABRŠULA, J. *Substitution, représentation, diaphore*. Praha: Univerzita Karlova, AUC – Philologia – Monographia LXXXI, 1980.
- ŠABRŠULA, J. « Le problème de la motivation et de l'adéquation de la terminologie linguistique. » In: *AUC – Philologica N° 2, Romanistica Pragensia XIII*, 101 – 103, 1981.
- ŠABRŠULA, J. « Aspect de l'action et de l'ordre de procès. » In: *AUPal, Olomouc - Facultas Philosophica, Philologica 80-281 – 305*, 2003.
- TRABANT, J. *Elemente der Semiotik*. München: Beck, 1976.
- YVON, H. *L'imparfait de l'indicatif du français*. Paris: Etudes françaises 1926.